

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPÉENNES

L'Ambassadeur pour les pôles

Madame Annick GIRARDIN
Député
Conseiller territorial de Saint Pierre et
Miquelon
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris cedex 07 SP

Paris, le 19 mars 2010

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 16 mars et vous remercie vivement. Elle me sera profondément utile.


Il se trouve que le dossier du plateau continental franco-canadien au large de Saint-Pierre-et-Miquelon m'est inconnu. Je ne l'ai jamais travaillé.

Je me suis trouvé conduit à le mentionner par souci d'exhaustivité dans le rappel des demandes d'extension des zones économiques exclusives, et mon commentaire désabusé n'est que la reproduction du commentaire à moi fait par le fonctionnaire qui m'a informé de cette démarche française.

Selon vous il a tort, et vous avez probablement raison. Il résultera de cet échange que je me garderai bien à l'avenir de tout commentaire de ce genre. Je ne pense pas dans l'état actuel des choses avoir besoin d'en savoir davantage sur ce dossier, et hélas je n'ai guère de temps à lui consacrer.

Merci en tout cas de m'avoir informé.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages respectueux.



M. Rozard